

Consentement (annexe b de la déclaration)
(conformément à l'alinéa 7 (2) b) de la Loi de 1998 sur les condominiums)

Loi de 1998 sur les condominiums

(Rayer l'énoncé et les mentions inutiles :

1. Je soussigné (Nous soussignés) suis titulaire (sommés titulaires) d'une hypothèque enregistrée au sens de l'alinéa 7 (2) b) de la *Loi de 1998 sur les condominiums*, enregistrée sous le numéro..... au bureau d'enregistrement immobilier de la division d'enregistrement des droits immobiliers (ou des actes) de

OU

Je soussigné (Nous soussignés) suis titulaire (sommés titulaires) d'une hypothèque enregistrée à l'égard d'un bien-fonds appartenant au déclarant qui est compris dans la propriété, mais qui n'est pas compris pas dans une étape, y compris les bâtiments et les structures qui s'y trouvent, enregistrée sous le numéro..... au bureau d'enregistrement immobilier de la division d'enregistrement des droits immobiliers (ou des actes) de

2. Je (Nous) consens (consentons) à l'enregistrement de *(rayer l'énoncé inutile : la présente déclaration / la présente modification de la déclaration, qui n'est pas une modification créant une étape)*, conformément à la Loi, à l'égard du bien-fonds ou des intérêts qui se rattachent au bien-fonds, tels que le bien-fonds et les intérêts sont décrits dans la description.

(Si l'hypothèque est une hypothèque enregistrée au sens de l'alinéa 7 (2) b) de la Loi de 1998 sur les condominiums, inclure le paragraphe suivant :)

3. Je (Nous) subordonne (subordonnons) l'hypothèque et les intérêts courus sur celle-ci à la déclaration et aux servitudes décrites à l'annexe A de la déclaration.

4. La loi m'accorde (nous accorde) le droit de donner ce consentement *(s'il y a lieu, ajouter : et de procéder à cette subordination)*.

Fait le

.....
(signature)

.....
(nom en caractères d'imprimerie)

.....
(signature)

.....
(nom en caractères d'imprimerie)

(Dans le cas d'une société, apposer le sceau de la société ou ajouter une déclaration portant que le ou les signataires sont autorisés à lier la société.)